Image not found or type unknown

Voiture accidentée suite travaux assainissement

Par **oliv6211**, le **04/06/2012** à **16:10**

Bonjour,

Je souhaite avoir votre aide. Suite à des travaux d'assainissement entrepris par la commune, l'accés à mon garage était strictement impossible, j'ai donc stationné mon véhicule plus loin mais ma voiture a été heurtée. Etant assuré au tiers, aucune indemnisation de la part de mon assurance.

La mairie ne veut rien prendre en charge, est ce normal ? sachant que l'accés à mon garage qui me permet de mettre mon véhicule en securité, était inaccessible.

Merci pour votre réponse et éspérant que mes informations ont été claires.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés